



WINDSURFER

SOCIÉTÉ NAUTIQUE DE LA BAIE DE SAINT-MALO

Samedi 05 et dimanche 06 septembre 2026

AVIS DE COURSE

Grade : 5A

Lieu : Site Nautique de Bon Secours à Saint Malo Intra-Muros

La mention [DP] dans une règle de l'AC signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

1. REGLES

L'épreuve est régie par :

- 1.1. Les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile (RVC)*.
- 1.2. Les prescriptions nationales applicables précisées en annexe « prescriptions », seront affichées au tableau officiel
- 1.3. Les règlements fédéraux
- 1.4. Le présent avis de course
- 1.5. En cas de traduction de cet avis de course, le texte français prévaudra

2 INSTRUCTIONS DE COURSE (IC).

- 2.1 Les IC seront affichées selon la prescription fédérale
- 2.2 Les IC seront disponibles en version électronique à l'adresse suivante :
<https://snbsm.com/regate-windsurfer/>

3. ADMISSIBILITÉ ET INSCRIPTION

- 3.1. L'épreuve est ouverte à toutes les planches Windsurfer LT exclusivement.
- 3.2. Les inscriptions s'effectuent par internet sur <https://snbsm.com/regate-windsurfer/>
- 3.3. Le paiement des droits s'effectue par internet <https://snbsm.com/regate-windsurfer/>
- 3.4. Les concurrents français doivent être en mesure de présenter au moment de leur confirmation d'inscription la licence 2026.
- 3.5. Les concurrents étrangers ne possédant pas de licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :
 - Un justificatif de leur appartenance à une autorité nationale membre de World Sailing.
 - Un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale de 1,5 millions d'euros.
- 3.7. Une autorisation parentale sera demandée pour les mineurs.
- 3.8. Si nécessaire l'autorisation du port de publicité 2026
- 3.9.

Accueil et confirmation des inscriptions au Centre Nautique de BON SECOURS

4. DROITS A PAYER

Les droits sont les suivants : 40 € par personne.

Les coureurs doivent se préinscrire en ligne à partir du site de la SNBSM sur

<https://snbsm.com/regate-windsurfer/>

Les concurrents doivent présenter au moment de leur confirmation d'inscription, une licence F.F.V correspondant aux dispositions du règlement médical de la F.F.V. en date du 11 juin 2022

Conditions de remboursement :

- En cas de désistement, les coureurs ne seront remboursés qu'en cas de force majeure, après décision de l'autorité organisatrice qui pourra exiger un certificat médical.
- En cas d'annulation pour motif sanitaire, les concurrents seront intégralement remboursés, à l'exception des frais de transfert bancaire

5 TYPES DE PARCOURS ET PROGRAMME

Les parcours seront soit des parcours construits soit des raids longue distance

Les parcours retenus seront précisés lors des briefings du samedi et du dimanche.

Samedi 05 septembre 2026 :

09:00 – 11:30 : Confirmation des inscriptions

12:00 : Briefing

13:00 : Premier signal d'attention, courses à suivre

A partir de 19h : Pot d'ouverture à Bon Secours

Dimanche 06 septembre 2026 :

09:30 : Briefing

10:30 : Premier signal d'attention, courses à suivre

15:00 : Dernier signal d'avertissement

A suivre : Résultats et remise des prix à Bon Secours

6 INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course et les annexes éventuelles seront disponibles sur le tableau officiel numérique au plus tard le **jeudi 3 septembre 2026**.

<https://snbsm.com/regate-windsurfer/>

La zone de course sur parcours construits est située (cf. Annexe)

7 SYSTEME DE PENALITES :

La RCV 44.1 est modifiée de telle sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par une pénalité d'un Tour

8 CLASSEMENT

Le système de classement utilisé sera le suivant : 1^{er} 1 point, 2^{ème} 2 points, etc. ...

Ex-æquo : nombre de meilleures places et si besoin, classement de la dernière course.

Les bateaux disqualifiés (DSQ) ou qui ont abandonné (DNF) recevront un nombre de points égal au nombre d'inscrits plus un.

Une course devra être courue pour valider l'épreuve

Si plus de 3 courses sont courues, la plus mauvaise course sera retirée du classement.

9 ACCOMPAGNATEURS [DP]

Les entraîneurs et accompagnateurs souhaitant une place au port doivent obligatoirement se préinscrire (Nom, Prénom, Nom du Club, Nom, immatriculation et longueur du bateau) à l'adresse suivante : sgcarlsm@wanadoo.fr avant le 1er septembre 2026

Certains entraîneurs/accompagnateurs volontaires pourront être intégrés au dispositif de sécurité, à la discrétion de l'organisateur.

10 DECHARGE DE RESPONSABILITE – DECISION DE COURIR

Règle fondamentale RCV 4 : Décision de courir :

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (Matériel et/ou corporel).

11 COMMUNICATION RADIO [DP]

Excepté en cas d'urgence, une planche qui est en course ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les planches. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.

12 DROIT D'UTILISER LE NOM ET L'APPARENCE

En participant à cette épreuve, le compétiteur autorise automatiquement l'autorité organisatrice et les sponsors de l'épreuve à utiliser et montrer, à quelque moment que ce soit, des photos en mouvement ou statiques, des films ou enregistrements télévisuels, et autres reproductions de lui-même pendant la période de la compétition intitulée, à laquelle il participe et à utiliser sans compensation son image sur tous matériaux liés à ladite épreuve.

13 PRIX

Des prix seront remis aux 3 premiers.

14 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toute information complémentaire sur les épreuves :

Société Nautique de La Baie de SAINT-MALO

Quai des Sablons

35400 SAINT-MALO

Tel. : 02 23 18 20 30

Email : siege@snbsm.com

Site internet : www.snbsm.com

ZONE DE COURSE



HORAIRES DES MAREES

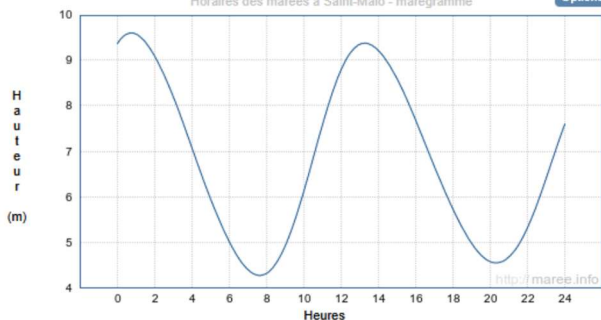
Samedi 05 Septembre 2026 UTC+2 Semaine 36

Lever du soleil : 07h31 Dernier croissant de lune Coucher du soleil : 20h41

	Coeff.	Heure	Durée de la marée	Heure de marée	Hauteur	Marnage	1/12	1/4	1/2
PM	48	00h44	06h53	01h08	9,59m	5,32m	0,44m	1,33m	2,66m
BM		07h37	05h39	00h56	4,27m	5,10m	0,43m	1,28m	2,55m
PM	43	13h16	07h03	01h10	9,37m	4,82m	0,40m	1,21m	2,41m
BM		20h19			4,55m				

Horaires des marées à Saint-Malo - marégramme

Options



Dimanche 06 Septembre 2026 UTC+2 Semaine 36

Lever du soleil : 07h33 Dernier croissant de lune Coucher du soleil : 20h38

	Coeff.	Heure	Durée de la marée	Heure de marée	Hauteur	Marnage	1/12	1/4	1/2
PM	40	02h14	06h49	01h08	8,85m	4,05m	0,34m	1,01m	2,03m
BM		09h03	06h03	01h00	4,80m	4,18m	0,35m	1,05m	2,09m
PM	41	15h06	06h03	01h10	8,98m	4,39m	0,37m	1,10m	2,20m
BM		22h10			4,59m				

Horaires des marées à Saint-Malo - marégramme

Options

